attac 35
stmalo@attac.org

BREVES D'ATTAC DU PAYS MALOUIN – JERSEY

Janvier 2019

Un autre monde est possible !

LE MALOTRU
http://www.malotru.org/

A NE PAS MANQUER !

attac PAYS MALOUIN JERSEY

Et Emeraude CINÉMAS

PROJECTION DÉBAT A DINARD

le 31 janvier à 20h15 au cinéma Emeraude
(2, bd Albert 1er).

LE DEBAT SERA ANIME PAR BENOIT DOREMUS, MEDECIN DU TRAVAIL

Documentariste et sociologue Sophie Bruneau dévoile des psychismes éprouvés par des cadences excessives, des objectifs difficiles à atteindre, une déshumanisation en marche. Douze personnes racontent puis interprètent le souvenir d'un rêve de travail. Ces âmes que l'on malmène décrivent, de façon poétique et politique, leur souffrance subjective au travail. Les rêveurs et leurs rêves font le portrait d'un monde dominé par le capitalisme néolibéral. L'évasion onirique n'est plus permise. Les sévices sont les mêmes mais la forme a changé, elle a gagné du terrain. Le mal est devenu endémique.

Jeudi 24 janvier au cours d'un débat-citoyen à Bourg-de-Péage, Emmanuel Macron a déclaré ce que la France ne parviendrait pas à se passer « à 100 % » du glyphosate dans les trois ans

Nous VOULONS encore plus de COQUELICOTS

Le 1er février à 18h30

à Saint Malo devant la mairie – à Pleurtuit Place de l'église
https://www.agendaou.fr/rassemblement-nous-voulons-des-coquelicots-contre-les-pesticides-a-saint-malo-181226.html
http://www.facebook.com/nousvoulonsdescoquelicotsapleurtuit

Alors que 26 MILLIARDAIRES DANS LE MONDE détiennent désormais autant que les 3,8 milliards de personnes les plus pauvres de la planète.

Alors qu'EN FRANCE 38 MILLIARDAIRES possèdent autant que les 40 % les plus pauvres de la population.

44,3 milliards d'euros ont été reversés l'an passé aux actionnaires par les sociétés cotées sur le CAC 40, c'est trois fois plus qu'il y a quinze ans et un record en Europe. « Le taux de redistribution de ces entreprises dépasse désormais les 50 % contre 33 % au début des années 2000. Dans le même temps, le salaire moyen n'a augmenté que de 14 % en France.

ATTAC VEUT PARTAGER LA GALETTE !

VENDREDI 8 FÉVRIER
Salle des Bas Sablons
(Sur le port des Bas Sablons, à côté du bar l'Atterrage)
18h30 : Accueil
19h30 – 21h : VIDEO DISCUSSION

VERS DE NOUVELLES FORMES DE DÉMOCRATIE

Dans quelles démocraties vivons-nous aujourd'hui ?
- Aperçus de systèmes existants

Quelles solutions pour faire évoluer la démocratie en France vers une démocratie directe
- Le RIC?
- Les outils de l'internet?

La représentativité, du global au local
- Des expériences de démocratie participative

Et jusqu'à 22h : partage de la galette et buffet partagé

Né en 1952 à Paris, Charles Maurice est professeur de philosophie honoraire. En tant que lycéen, étudiant, conscrit, enseignant, il a, depuis 1968, au plus près du terrain social, participé à activer les résistances et défendu les idéaux émancipateurs. Il est adhérent de l'Union syndicale Solidaires.

CONFÉRENCE

JEUDI 28 FÉVRIER 20H

SAINT MALO Salle Bouvet

(espace Bouvet à Saint Servan)

CHARLES MAURICE

présente son livre

« LA SOCIETE EMANCIPATRICE »

De profonds déséquilibres environnementaux et sociaux caractérisent en négatif le bilan de la culture humaine en ce début de XXIème siècle. La transformation radicale des sociétés sur des bases de justice sociale apparaît comme la condition pour que le genre humain poursuive son processus de libération et soit enfin fidèle à la démarche éthique qui le singularise. Pourtant, les révolutions du siècle passé, qui ont tenté de construire un nouveau monde, ont toutes échoué. La plupart d'entre elles ont étouffé la liberté et bafoué les principes humanistes. De fait, les adversaires de l'exploitation de l'homme par l'homme sont actuellement affaiblis et désorientés. Ils ont bien du mal à s'opposer aux offensives des classes dirigeantes qui partout dans le monde appliquent des politiques libérales antisociales. Comment galvaniser les résistances ? Est-il possible de refonder l'idéal émancipateur ? Quelles devraient être les caractéristiques essentielles d'une société véritablement émancipatrice ? Quel cheminement peut nous y conduire ?

METTONS FIN AU SYSTEME DE JUSTICE D'EXCEPTION DONT BENEFICIENT LES MULTINATIONALES

Plus de 3400 traités de commerce et d'investissement protègent les multinationales et leur permettent d'attaquer en justice des Etats par l'intermédiaire d'un système de justice parallèle, l'arbitrage investisseur-Etat. Aucun domaine n'est épargné par ces grandes entreprises qui remettent tour à tour en cause des politiques publiques d'intérêt général relatives à la santé, la fiscalité, l'environnement, le salaire minimum… Ce sont plus de 900 cas d'arbitrage qui sont ainsi recensés !

A l'inverse, aucun traité international ne les contraint à respecter les droits humains et l'environnement.

Les entreprises multinationales ne doivent plus disposer de tels privilèges. Au contraire, elles doivent être soumises à de nouvelles règles, pour les contraindre à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne de valeur.

Alors que se profilent à l'horizon diverses négociations internationales et européennes, les citoyens ont une opportunité inédite pour mettre fin à l'arbitrage investisseur-État, et pour soutenir l'adoption de réglementations contraignantes au niveau européen et onusien et garantir l'accès à la justice pour les peuples et communautés affectés par les abus des entreprises multinationales.

SIGNONS LA PÉTITION

stop-impunite.fr

Pétition adressée aux Présidents de la Commission européenne et du Conseil de l'UE, aux représentants des Etats membres et aux parlementaires européens.

Cette campagne soutenue par Attac réunit plus de 150 associations, syndicats et mouvements sociaux, issus de plus de 16 pays européens.

ET BIENTÔT SUR RPV (100.5 mhz) ou https://www.radio-paroledevie.com/

Un entretien avec Attac Pays malouin – Jersey sur l'action des lobbies de l'industrie et du grand capital, et la façon dont ils influencent les décisions des Etats à leur avantage.

Comité local Attac du Pays Malouin – Jersey - Guichet des Associations 40 ter, square des Caraïbes, 35400 Saint Malo

Bulletin d'adhésion 2019

NOM (en capitales) : . . . . . .

PRENOM : . . . . . .

Adhésion Renouvellement ☐ n° de carte : . . . . . .

Homme ☐Femme ☐ Date de naissance : . . . . . .

Profession : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Code postal : . . . . . Ville : . . . . . .Pays : . . . . . .

Téléphone fixe : . . . . . .Mobile : . . . . . .

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) : . . . .

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2019 la somme de : ..... €.

L'adhésion comprenant la cotisation à Attac France avec ou sans l'abonnement de 12 euros à *Lignes d'Attac*, journal d'Attac France.
Cette tarification est proposée à titre purement indicatif. Selon votre situation économique ou familiale, vous pouvez choisir une tranche inférieure ou supérieure.

Ressources mensuelles	cotisation avec *Lignes d'Attac*
- de 0 à 450 €13 €	☐
- de 450 à 900 € 21 €	☐
- de 900 à 1 200 €35 €	☐
- de 1 200 à 1 600 €48 €	☐
- de 1 600 à 2 300 €65 €	☐
- de 2 300 à 3 000 €84 €	☐
- de 3 000 à 4 000 €120 €	☐
- au-delà de 4 000 €160 €	☐

Il m'est possible de procéder à un apport supplémentaire sous forme d'un don de : ..... €
Compte tenu des dispositions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 34% des versements effectués. Un don de 50 € vous reviendra à 17 €.

- Chèque bancaire ou postal à adresser par courrier **à l'ordre d'ATTAC**
  soit à : **Comité local Attac Saint Malo Jersey-Guichet des associations-40 ter Square des Caraïbes-35400 Saint Malo (mèl :** stmalo@attac.org)
  soit à **ATTAC France**, service adhésions, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris
- Adhésion en ligne sur notre site sécurisé : www.france.attac.org
- Adhésion en prélèvement en remplissant le formulaire sur le site.

En choisissant le prélèvement automatique, vous vous assurez d'être toujours à jour de cotisation et vous nous évitez de faire de coûteuses relances.

☐ adhésion avant le 31/03 : 2 prélèvements (15/04 et 15/10)

☐ adhésion après le 31/03 : 1 prélèvement (15 jours après la réception de votre adhésion)

☐ Je ne souhaite pas que le comité d'Attac de ma ville ou département soit informé de mon adhésion.
Que vous cochiez cette case ou pas ces renseignements ne seront diffusés à aucune autre association.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Attac France : 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris. Tél. : 01 56 06 43 60 - Fax : 01 44 93 98 14

Comité local Attac du Pays Malouin – Jersey - Guichet des Associations 40 ter, square des Caraïbes, 35400 Saint Malo